



Français du monde-afde au service des Français de l'étranger : pour mémoire

Afin de corriger les effets de la mémoire courte conduisant certains à s'attribuer tout ce qui a pu être mis en œuvre en faveur de nos compatriotes établis hors de France, vous trouverez ci-après un rappel synthétique des acquis obtenus grâce aux revendications et à l'action de Français du monde-afde, depuis la création de l'ADFE en 1980.

1980

Création de l'ADFE (association démocratique des Français de l'étranger) pour rassembler les Français se retrouvant sur des valeurs de gauche et citoyennes.

1982

Sous la pression de l'ADFE, déjà présente dans 70 pays, premières réformes importantes pour les Français de l'étranger :

- **Réforme de la représentation** : à la place de l'ancien système par cooptation dans lequel on se recrutait entre soi (notables locaux, personnes qualifiées par les ambassadeurs), le gouvernement de François Mitterrand instaure par la Loi l'élection des représentants des Français de l'étranger au suffrage universel. La première élection au suffrage universel des délégués au Conseil Supérieur des Français de l'Etranger (CSFE) a lieu en 1982. 40 délégués, soit 31%, sont des élus de l'ADFE.
- **Scolarisation** : augmentation de 48% de l'enveloppe des bourses scolaires et amélioration du dispositif d'attribution.

1984

L'ADFE joue un rôle décisif :

- dans la création de commissions consulaires pour la protection et l'action sociale (CCPAS),
- dans la mise en place de commissions locales des bourses (CLB) pour l'attribution des bourses scolaires et de commissions nationales correspondantes au ministère des Affaires étrangères.
- dans la transformation de la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) en une caisse autonome de sécurité sociale, étendant ainsi la solidarité nationale aux Français de l'étranger (Loi Bérégovoy).

1986

Instauration des comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle (CCEFP) après les initiatives prises, sur le plan local, par les sections ADFE des Pays-Bas et de Tunisie.

1989

Caisse des Français de l'étranger (CFE) : suite au combat mené par l'ADFE, création d'une **troisième catégorie de cotisation à la CFE**, plus favorable aux bas revenus.

1990

Création de l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger (AEFE), à porter à l'actif de Jean-Pierre Bayle, alors sénateur, soutenu par l'ADFE qui exige la mise sur pieds d'un office public pour l'enseignement français à l'étranger rapprochant les conditions de scolarisation hors de France

1999

L'ADFE obtient une augmentation significative du budget de la protection sociale pour les Français de l'étranger.

2001

Après un long travail en collaboration avec les syndicats :

- lancement du **programme FLAM** (français langue maternelle)* proposé par l'ADFE,
- amélioration du statut des personnels résidents de l'AEFE.

****FLAM, un programme d'avenir** : au commencement, il y a eu la volonté de familles binationales de donner à leurs enfants, scolarisés à l'étranger hors du système français, un accès à l'apprentissage et à la pratique*



Français du monde-adfe au service des Français de l'étranger : pour mémoire

de la langue française. Des collectifs de bénévoles se sont créés aux Pays-Bas, à Francfort et dans d'autres villes d'Europe, à l'instar de ce groupe ADFE de Zurich qui, en 1999, a appelé FLAM (français langue maternelle) son cours de français. L'ADFE a repris l'idée, l'a travaillée, et quand Monique Cerisier ben Guiga a obtenu du ministère des Affaires étrangères la ligne budgétaire viabilisant un dispositif original, le nom FLAM a été adopté. Le schéma est simple : une association gestionnaire locale présente une demande de subvention justifiée par un projet d'activités en français. Le succès est tout de suite au rendez-vous, en Algérie, en Pologne, en Irlande et ailleurs. Notre association est particulièrement fière d'avoir porté le programme FLAM, que le ministère lui-même juge aujourd'hui pertinent, cohérent, efficace, performant.

2002

Caisse des Français de l'étranger (CFE) : sous la pression de l'ADFE, création d'une nouvelle catégorie de cotisation à taux réduit (**3ème catégorie dite « aidée »**, avec financement par l'Etat et les réserves de la CFE).

2004

Participation de l'ADFE à la réforme du CSFE qui devient l'Assemblée des Français de l'Etranger (AFE).

2007

Mise en place des **comités consulaires de sécurité** demandés par l'ADFE.
L'association prend le nom de **Français du monde-adfe**.

2012-2013

Participation active à la réforme de la représentation des Français de l'étranger par la création de conseillers consulaires renforçant la proximité d'élus avec nos compatriotes, et élargissant le collège électoral des sénateurs des Français de l'étranger.

2014

L'association se mobilise pour assurer l'élection des conseillers consulaires partout dans le monde. Elle produit un ensemble de fiches techniques permettant aux candidats de faire campagne et de se former à l'exercice de leur mandat.

2016

Campagne pour l'élection des candidats Français du monde-adfe au Conseil d'administration de la Caisse des Français de l'étranger.

2018

Organisation du colloque « Enfance et expatriation » au sénat sous la présidence de Claudine Lepage, présidente de Français du monde-adfe.

2019

Réalisation d'un baromètre sur les attentes et les besoins de nos compatriotes à l'étranger. Lancé à l'échelle mondiale, il conduit à la réalisation d'un vaste cahier de doléances remis au secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et aux ministres en charge du Grand Débat.

- Français du monde-adfe est en relation étroite avec les autorités françaises, avec les institutions concernées par les Français établis hors de France. Enfin, dans les moments difficiles, Français du monde-adfe joue pleinement son rôle que ce soit lors de catastrophes naturelles, de crises politiques, sanitaires ou d'état de guerre. Les occasions pour lesquelles nos compatriotes en détresse doivent être secourus sont nombreuses.

* * *